



REUNION DU BUREAU

Relevé de décisions
Du mardi 3 avril 2007
LRBB, 16h

Ordre du jour :
Comptes 2006/ Prévisionnel 2007
Etat des actions du Pôle
Questions diverses
Présentation Cité du Bois de Mimizan

Membres du Bureau présents ou représentés :

Jean Lesbats, Pierre Morlier, Christian Castagnet, Gérard Vierge, Dominique Menaut,
Christian Plantier, Patrick Patuska, Patrick Joyet, Yves Lesgourgues, Georges-Henri
Florentin, Bertrand Charrier, Guillaume Grigaut, Guillaume Chantre, Jean-Claude
Pommier, Denis Sens, Bruno Milbled

Invités :

Vincent Bost, Représentants de la communauté de communes de Mimizan, Stéphane
Latour, Françoise Hugot, Farida Benadid

1-Comptes 2006/ Prévisionnel 2007

➤ Comptes 2006 (remise dans les dossiers) :

Le Budget total qui était prévu était de 150 000€. Le Budget réalisé est de 135 831,99€.
Au 31 décembre 2006, le résultat de l'exercice est à l'équilibre : + 2 333,61€

➤ Prévisionnel 2007 :

Le Budget est en cours de discussion avec le Conseil Régional, la DRIRE et la DRAF. Il sera communiqué une fois validé par les financeurs.

Les cotisations prévues pour l'année 2007 s'élèvent à 25 000€ et 12 000€ pour les membres de CAP FOREST. La contribution des partenaires des projets sera indispensable pour permettre d'équilibrer le budget. La FIBA contribuera au financement à hauteur de 15 000€. C. Plantier a proposé de demander la participation financière de l'Interprofession.

Les comptes définitifs seront présentés à l'approbation de l'Assemblée Générale du 3 mai.

2-Etat des Actions du Pôle.

➤ Animation

Pour 2007 une fois le budget validé, trois personnes sont prévues pour renforcer l'Animation du Pôle :

- Un animateur à plein temps
- Un chargé mission à mi temps Evaluation Projet
- Un chargé mission Veille en alternance

De plus, il est prévu un chargé mission à mi temps Cap Forest – Arbora.

➤ Signature du Contrat Cadre (fourni dans les dossiers)

La signature du Contrat Cadre le 20 mars 2007, a permis de formaliser le fonctionnement du Pôle.

➤ Site IPMF :

Le site du Pôle est aujourd'hui accessible : www.ipmf.fr.

Le site sera présenté en fonction de la mise en page des plaquettes. Un designer est chargé d'améliorer la présentation graphique du site.

Les fiches synthétiques seront disponibles sur le site dès lors qu'elles auront été fournies par les porteurs de projet.

➤ **Action Veille :**

Trois groupes de travail ont été constitués :

Bois Construction, Bois Décoration, Palette/Manutention.

Dans un premier temps, seules les personnes ayant participé à au moins une des deux réunions de ces groupes de travail assisteront aux réunions de restitution.

Dans un deuxième temps, les résumés succincts seront diffusés.

Il s'agit maintenant de trouver les modalités de diffusion des résultats des travaux engagés et d'organiser et de pérenniser cette action veille au sein du Pôle.

➤ **Communication :**

Grâce à des moyens financiers donc humains supplémentaires, une priorité est mise sur l'action de Communication,

Le budget affecté à la Communication est supérieur à celui de 2006. Le Pôle sera évalué en particulier sur la participation active de chacun à cette action.

Chaque adhérent du Pôle est invité à contribuer à la stratégie mise en place par le pôle pour promouvoir les actions du pôle vis-à-vis des organismes financiers, des professionnels, des scientifiques ainsi que du grand public.

3-Questions diverses :

➤ **Labellisation du Programme Export**

Le Pôle a été sollicité par la CCI 40 pour la labellisation du Programme Export sur le salon Maderalia. L'association Frenchtimber a aussi demandé la labellisation pour trois salons : Maderalia, Dalhian et au Japon. La labellisation permet d'obtenir une aide de Ubi France de 45% des dépenses au lieu de 30% en temps normal.

Le bureau donne mandat au président pour labelliser les actions en tenant compte du critère de la participation des industries du pin maritime.

4-Présentation de la Cité du Bois de Mimizan

Monsieur Bourden présente le projet au bureau et invite les membres du pôle à profiter de l'opportunité de la Cité du bois pour promouvoir les projets du pôle.
